

FAITES À PAILHÈS

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale du 30 mars 2025

Présent-es : Marie LUCAS - Nicolas DANIGO - Julie LEMAITRE - Raïssa VIGNER - Sophie COSTESEQUE - Hervé GUILBAUD - Yvon LASSALLE - Anne ORSET - Cyril NANDY - Marie VIOLET - Renaud BOULANGER - Elsa EBERSTEIN - Aline DEGEILH - Myriam LHERM (14 personnes)

Excusé-es : Cinta - Aurélien

Heure de début : 14h13

ODJ : **1 - Présentation des différents rapports**
2 - Modification des collègues
3 - Elections
4 - Événements 2025 FàP
5 - Les relations avec Court-Circuit
6 - Point agenda et autres événements extérieurs
7 - Une convention avec la Mairie
8 - Questions diverses

Point à ajouter : Aucun

1 - Présentation des différents rapports

Rapport moral, rapport d'activité et rapport financier.

Vote des 3 d'un coup : à l'unanimité

Affectation du résultat aux activités 2025 : à l'unanimité

2 - Modification des collègues

Pour être plus proche de la réalité, de ce qui se fait déjà.

Actuellement : Communication - Programmation - Technique

Proposition : fonctionner avec des collègues événement (= équipes) et 1 ou 2 référent-es pour chaque collègue

Pour commencer 4 collègues fixes : FdV - Carnaval - Marché d'hiver - Fête de la Musique

Puis en fonction de la dynamique : autant de collèges éphémères que d'événements portés, toujours avec 1 ou 2 référent-es

Vote : à l'unanimité

3 - Elections

La question des noms ?

La Collégiale = tout le monde des différents collèges

Le Conseil collégial = l'équivalent du bureau, parmi les référent-es celles et ceux qui veulent bien être responsable de l'ensemble et avoir des fonctions transversales, avant c'était 2 personnes par collèges.

Est-ce qu'on change les noms pour plus de clarté ?

Vote : abstention = 4 ; contre = 1 ; pour = 9

Qui se met dans quel collège ?

FDV : Elsa - Cinta - Nicolas

Carnaval : Marie V - Anne - Sophie

Marché d'hiver : Nicolas - Myriam - Raïssa

Fête de la Musique : Marie L - Julie

Qui se présente au conseil collégial ?

Pas de pression, seulement 2 personnes suffisent si pas d'énergie pour ça, 3 à 4 personnes ce serait bien (statutairement c'est min 1 et max 2 par collège).

Marie Lucas - Nicolas Danigo - Marie Violet - Raïssa Vigner - Cinta Sin

Vote : à l'unanimité

4 - Événements 2025 FàP

Rappel : attention, fiscalement (exonération TVA et impôts) pas plus de 6 événements par an ! Et GUSO pas plus de 12 sinon licence du spectacle.

- Carnaval (samedi 19 avril) -> Référente Marie V
- Fête de la Musique (samedi 21 juin) -> Référente Marie L
- Fête du Village (11-12-13 juillet) -> Référent Nicolas D
- Fête d'automne -> peut-être le 3ème vendredi d'octobre (17)
- Fête d'hiver -> peut-être le 3ème vendredi de décembre (19)
- Soutien aux autres manifestations -> Caravane Koxka du 28 avril au 4 mai, foire aux plants, soutien matériel de FàP. Du 12 au 15 juin, fête de l'artisanat au Pas'sage. Pas de Total Festum cette année, 1 an sur 2 maintenant. Vide dressing en juin. Pas de roulotte spectacle cette année mais elle peut venir pour un spectacle sur un événement. Septembre fête du patrimoine le 3ème week-end au château, possibilité de faire partenariat sur la visite historique.

4 et 5 octobre fête de tonte à Lagarabère. Tadamun 10, 11 & 12 octobre (attention beaucoup de bruit ! À cadrer). 3ème vendredi de novembre fête de la soupe (se sont senti-es seul-es cette année). Attention quand y'a des choses qui se rajoutent et qui ne sont pas prévues. Pas trop et bien espacer les événements.

5 - Les relations avec Court-Circuit & les autres assos

Beaucoup de choses se développent et se font bien avec CC et Pamocalo. Des personnes font partie des différentes assos.

Rien avec le Foyer Rural.

CC est un truc évolutif. Panier, marché, repas, mensuelle, ... Ça suit un dynamisme et c'est pas figé. Toujours possible de passer par FàP dans la limite des 6 événements par an ou des 12 GUSO. Si on dépasse renvoyer vers Pomocalo ou faire des GUSO en son nom perso. Le CC reste un collectif non monté en asso. La Base c'est une réunion au marché de Bouche tous les mercredis pour des chantiers participatifs, garage asso, infos, boîte aux lettres (Auré et Max). Très informel.

6 - Point agenda et autres événements extérieurs

- Réunion de FàP tous les 1ers vendredis du mois à 18h à la MDA -> la prochaine sera le 4 avril et portera sur la programmation de l'ensemble des événements à venir et la constitution des équipes. Un membre du Conseil collégial sera présent à chaque réunion mensuelle qui fera office de réunion du Conseil.

- Foire aux plants -> porté par la Mairie

7 - Une convention de partenariat avec la Mairie

Pour clarifier :

- le cahier des charges de la fête du village ?
- l'aide et la responsabilité de FàP dans les événements ext ?

La convention pourrait engager la subvention de la Mairie sur plusieurs années, la sécuriser pour plusieurs années.

Convention avec engagements réciproques avant fin de l'année 2025.

8 - Questions diverses

- Les difficultés rencontrées

Le bruit : le niveau sonore de Tadamun et Total festum, il faut être ferme. Besoin d'avoir un décibelmètre, à partir de 22h limite de 80 décibels. Gros bémol !!! Gros problème avec le voisinage. On a des décibelmètres sur les téléphones portables.

Droit à 110 décibels. Gros événement c'est une semaine de bruit avec montage et démontage. Les vitres tremblent même si on respecte le niveau max. Y'a des groupes qu'on ne peut pas accueillir parce que leur son est trop fort. Pb aussi de gens qui mettent du son à 6h du mat sur le parking.

Stationnement : village pas fait pour accueillir 800 pers ! Un seul accès place de l'église. Réfléchir au marquage. Pas assez de barrières pour bloquer et si on bloque il faut laisser quelqu'un. Au pont il faudra peut-être un jour un véhicule anti voiture bélier. Est-ce qu'on pourrait faire une formation sécu des événements ? Attention à nos choix de programmation mais pas de visibilité des choix des autres. Pas jauge de plus de 800 personnes sinon gros effort sur covoit.

Sabotage : régulièrement depuis 1 an du mastic dans les prises, des fils coupés, du côté des toilettes? Besoin d'un compteur fermé ou qu'il n'y ait plus accès au compteur. Vol de matériel (13 barrières vauban), dégradation. Voir avec la Mairie pour sécuriser et pour une déclaration d'assurance concernant les barrières. Dépôt de plainte faite par la Mairie concernant les dégradations. A refaire à chaque fois ! La colle PVC va être enlevée la veille des événements pour ne pas avoir besoin de le refaire. Si on change et qu'on sécurise y'a un risque d'augmenter les moyens de sabotage. Pas d'accord sur la façon de faire, on pallie.

Les jeux sont en mauvais état, les refaire mais aussi les déplacer car pas fonctionnel pour accueil public, passage pompier (nécessité de pouvoir faire le tour de l'église avec un camion). Voir avec "la table ronde des jeunes" 1 fois par mois (conseil des jeunes) à l'ALAE à mettre en place.

Doublon et enchaînements trop rapprochés des événements :

- Les locaux (la grange, le quai, ...)

Travail de réflexion en cours avec Mairie et Nina pour essayer d'avoir une logique et plus de déménagement. Nécessité d'optimiser pour ne pas perdre de l'énergie et du matos (ex : humidité). Les ateliers pourraient récupérer la pièce du fond de l'ancienne gare pour du stockage, attention humidité !!! Quand les travaux commenceront à la grange il va falloir stocker tout notre matos ailleurs. On peut aussi trier, jeter... La grange, les travaux pourraient commencer fin 2025, si tout se passe comme prévu. L'an dernier c'était pas cool de devoir déménager en 15 jours pendant la fête du village, vécu comme manque de respect de la part de la Mairie par certain-es. Mis devant le fait accompli. On aurait pu leur dire d'attendre la fin de la fête, les chasseurs ont mis la pression et été dans un rapport de domination "soit vous déménagez, soit on vous déménage". Locaux Mairie donc à la Mairie de faire ce qu'il faut pour fonctionner autrement. C'est dégueux, ils n'ont pas respectés le deal, c'est pas cool !

- La convention prêt de matériel

Elle n'a pas bougé, parfois le matos est emprunté sans qu'on soit au courant pour des événements privés. Appel à Raïssa systématique par la Mairie. Y'a eu des erreurs. Tout est gratuit et peut-être il faudrait une caution, une participation ? La gratuité c'est bien aussi de la garder. Demande d'investissement sur FdV en échange. Y'a une référente mais c'est pas possible d'être là à chaque fois. Y'a de l'usure donc il faut aussi une solution de remplacement. Possibilité de don libre.

- Un poste rémunéré

A aborder plus tard... Avant novembre 2025 pour prévoir demande de subvention FDVA.

- Un livret d'accueil

Réunion Raïssa, Nina et Elsa pour le livret d'accueil. Pas de compétence suffisante en graphisme pour la mise en page pour le finaliser. Max ou Jeanne à rémunérer un peu. Problème du besoin de photoshop qui est payant et du coup pour modifier après c'est pas possible ?! Voir Anne pour le dessin, Julie pour la partie graphisme, ... Beaucoup de choses sont mairie donc c'est la Mairie qui va l'éditer. 1 partie pour infos nouveaux arrivants, 1 partie sur les salles et espaces, 1 partie espace public extérieur. Nina est informée aussi.

Charte d'accueil pour un engagement pris par les personnes, possibilité de rajouter un engagement exemple "j'ai lu et je m'engage à ... sous réserve de ne pas revenir si jamais".

- L'outil de com "Panneau Pocket"

Application sur smartphone -> mettre Pailhès en favoris et on reçoit une notification. A tester pendant 1 an. Les correspondant-es seront Elsa, Nina et ce qui serait bien c'est qu'il y ait une personne de chaque association dont Fàp pour pouvoir publier de façon autonome.

Les infos passent par Info Pailhès -> certaines personnes ne reçoivent plus ?! A voir avec Mairie, les panneaux d'affichage, le groupe whatsapp.

Pour qu'il n'y ait plus de doublon y'aura possibilité de se désabonner de ce qu'on veut.

Heure de fin : 16h59